

Département des YVELINES
Arrondissement de MANTES-LA-JOLIE
Canton de BONNIERES S/SEINE

Commune de SAINT-ILLIERS-LE-BOIS

Nombre de conseillers
En exercice : 11
Présents : 08
Votants : 09
Convocation du : 8 juin 2021

PROCES-VERBAL
REUNION du CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU 15 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un, le 15 juin à 19 heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame Christine NOËL.

Étaient présents :

Madame Christine NOËL, Maire,
Messieurs Joël CHATELAIN et Jean-Louis QUESNEL, Adjoint
Mesdames et Messieurs Jean-Pierre VENDRAME, Philippe HEBERT, Gilbert BOUREILLE, Isabelle SALMON, Astrid LAMIER, Conseillers Municipaux

Madame Annick DELANGE a donné pouvoir à Monsieur Jean-Louis QUESNEL

Absent : Madame Sylvie DILESEIGRES, Monsieur Eric CHEVALIER

Secrétaire : Monsieur Philippe HEBERT

Le compte rendu de la séance du 28 avril est approuvé.

DELIBERATION PORTANT SUR LA DENOMINATION DE LA NOUVELLE VOIE

Cette délibération est retirée de l'ordre du jour, la voie étant une voie privée

ADRESSAGE LOTISSEMENT

L'actuel propriétaire de la voie créée pour les besoins du lotissement propose de garder le nom de « rue Coger » pour la voie du lotissement celui-ci étant dans le prolongement de la rue Coger.

Cette proposition est retenue

Madame le Maire propose d'établir la numérotation postale suivante :

- entre le 15 et le 23 Rue Coger pour les lots 1 à 5
- entre le 18 et le 22 Rue Coger pour les lots 6 à 8

ORGANISATION DES ELECTIONS

Madame le Maire rappelle quelques règles nécessaires au bon déroulement des opérations de vote.

POINT SUR LES PROJETS D'AMELIORATION DE VOIRIE :

Conformément aux idées évoquées lors des précédentes séances de conseil municipal, les services d'IngénierY ont transmis l'étude de faisabilité des projets d'aménagements liés aux voiries et à l'enfouissement réseaux...

- 1) Mise en sécurité Rue Gaillard par l'implantation de ralentisseurs
- 2) Transformation du terrain de boules en parking pour les déposes à l'école
- 3) Mise en place de bordures et caniveaux Rue du Vieux Puits, Rue de la Houssière, Rue de la Mairie (sur les zones non aménagées)
- 4) Renforcement de l'évacuation des eaux pluviales, rue du Vieux Puits
- 5) Travaux d'enfouissement des réseaux électriques et télécom

Ces différentes opérations pourront être présentées au programme de financement du Département au titre des aménagements de voirie.

Les travaux d'enfouissement des réseaux, représentant un budget important, ne seront pas abordés dans ce programme, pour le moment

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

RUE COGER :

Monsieur Quesnel dresse une synthèse des réunions de travaux Rue Coger :

- Protection incendie du lotissement : le règlement départemental de défense extérieure contre l'incendie impose une distance de 200 ou 400 mètres entre les nouvelles constructions et le poteau incendie en fonction du risque à couvrir (la distance entre les maisons et leur superficie sont à prendre en compte dans ce risque)
- Evacuation eaux usées : les installations devront obligatoirement être équipées de pompes de relevage.
- Gestion des eaux de pluie : une noue sera implantée pour récupérer les eaux de pluie.

L'aménageur foncier a informé de la création d'une association, le règlement sera demandé.

Monsieur Quesnel, explique que la voie du lotissement sera proposée en rétrocession à la commune. La commune a émis un avis favorable à condition que l'éclairage public soit installé, que la voirie et la noue soient conformes et en parfait état.

Monsieur Vendrame propose qu'une action de prévention par rapport à la circulation soit menée.

CONSEIL D'ECOLE :

Madame le Maire fait un bref compte rendu. Le bilan des projets scolaires est plutôt positif. Les enseignantes remercient Monsieur Chatelain pour son implication dans la création du potager.

Le protocole sanitaire a été respecté et s'est avéré efficace.

Une cérémonie de remise des prix aura lieu en fin d'année (sans la présence des parents)

Monsieur Romagné quitte l'école de Saint-Illiers-La-Ville et sera remplacé à la rentrée prochaine.

A ce jour, les prévisions pour la rentrée 2021 sont :

- 21 enfants en maternelle
- 17 en CP-CE1
- 17 en CE2-CM1-CM2

Les exercices de PPMS ont bien eu lieu.

Madame Salmon a proposé que la page centrale du prochain bulletin municipal soit réservée à l'expression des enfants et de leurs enseignantes qui approuvent cette idée.

Une demande a été formulée auprès de la mairie pour l'achat d'une chaise modulable afin de pallier aux problèmes de santé d'un enfant.

STOCKAGE CHEZ MONSIEUR HEBERT :

Monsieur Hebert demande à ce que soit organisé le déstockage de ce qui est entreposé chez lui.

CHEMINEE ECOLE :

Monsieur Chatelain informe que la Société Protech Toit interviendra mercredi pour démonter la cheminée à l'origine des fuites.

SECURITE DES VOIES EN SENS UNIQUE :

Monsieur Chatelain présente un devis de la société ALIO de 2 480.00 € HT (2 976.00 € TTC) pour :

- La mise en conformité les panneaux de sens interdit (Rue du Peuplier, Rue du Vieux Puits)
- La création de marquage au sol pour renforcer la voie de sens unique Rue du Peuplier.
- La pose de plaques Rue Gaillard et Rue Dauphine

Monsieur Boureille propose de mettre ce devis en concurrence, la liste des travaux demandés lui sera confiée.

ECOLE :

Un rendez-vous est fixé le 9 juillet à 10 h 30 à l'école pour préparer la rentrée de septembre.

TRANSPORTS SCOLAIRES :

Monsieur Quesnel soulève le changement de tarification des transports scolaires. Il est précisé que la commune est en attente du renouvellement de la convention avec le Département pour les transports scolaires du midi.

La séance est levée à 20 h 10